



2019

Esso S.A.F.

Assemblée Générale

17 juin 2020





Message aux actionnaires de la société Esso S.A.F.
Assemblée générale du 17 juin 2020

Antoine du Guerny

Président du conseil d'administration et directeur général d'Esso S.A.F



Cliquer sur la photo pour accéder au message du président aux actionnaires de la société Esso S.A.F.

Introduction

Le groupe Esso S.A.F., qui opère sur le territoire Français, continue de suivre avec attention, les développements liés à l'épidémie de Covid-19. Il a mis en œuvre les procédures prévues afin d'assurer la continuité de ses activités et à l'heure du redémarrage économique, il accompagne la reprise de ses marchés.

Tous nos sites et nos différentes lignes d'activités ont appliqué les Plans de Continuité conçus pour permettre la poursuite de nos opérations et leur mise en œuvre a été proportionnée à l'évolution de la pandémie. Nous avons donc été en mesure de fournir de l'énergie pour le transport, le chauffage et la production d'électricité ainsi que pour la production d'autres produits nécessaires à notre vie quotidienne. La sécurité énergétique et la sécurité de l'approvisionnement demeurent essentielles dans les circonstances actuelles.

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et suite aux mesures prises par le Gouvernement, l'Assemblée Générale Mixte du 17 juin 2020 se tient sans la présence des actionnaires, qui ont été invités à exprimer leur vote par correspondance ou à donner un pouvoir.



Crise Covid-19 : priorités

1

Préserver la santé de nos collaborateurs

2

Assurer la continuité de nos opérations en toute sécurité

3

Adapter la production de nos unités à la demande

4

Accompagner nos clients et faire preuve de solidarité

5

Conduire la reprise en tenant compte du nouvel environnement de nos marchés



Bilan crise Covid-19

La sécurité et la santé au cœur des préoccupations

Dans la conduite de nos activités, nous connaissons l'importance de protéger la santé et la sécurité. C'est une valeur fondamentale de notre entreprise depuis longtemps. Notre engagement envers cette valeur absolue a été encore plus important pendant la crise sanitaire et dans l'environnement de reprise actuel.

Des plans de continuité robustes et efficaces pour continuer à fournir l'énergie aux personnes en première ligne. Ces plans, mis en place avec une grande rigueur, ont démontré que votre société reste un acteur engagé, professionnel et solidaire.

Cette crise sanitaire inédite qui a entraîné une baisse significative de la demande en produits pétroliers conduit votre société à poursuivre vigoureusement la réduction de ses dépenses pour répondre au nouveau contexte économique.

Maintien des objectifs de la société

1. Opérer à un niveau d'excellence
2. Renforcer la compétitivité de notre outil industriel
3. Poursuivre le développement de nos ventes
4. Se positionner pour un avenir bas carbone
5. Transformer notre culture d'entreprise



Extrait du rapport annuel 2019



Faits marquants 2019

Gravenchon :
grand arrêt pour
maintenance planifiée

~ **50 M€** capitalisés en 2019

650 000 heures de travail

1 200 intervenants (moyenne)

0 accident du personnel Esso

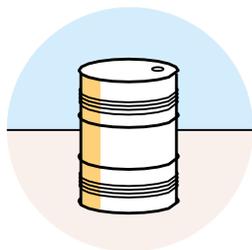


+8,2 %

Progression des
ventes carburants
et combustibles
sur le marché
intérieur

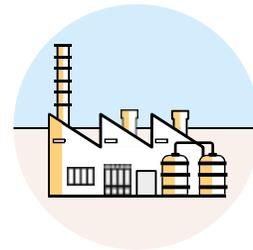


Chiffres clés 2019



64\$

Prix moyen
du baril de Brent



28€/T

Marge moyenne de
raffinage DGEC



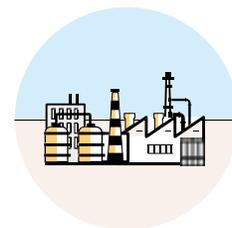
15,9MT

Pétrole brut traité



0 Accident

De travail* pour le
groupe Esso



(136) M€

Résultat opérationnel
ajusté en perte



112 M€

Investissements



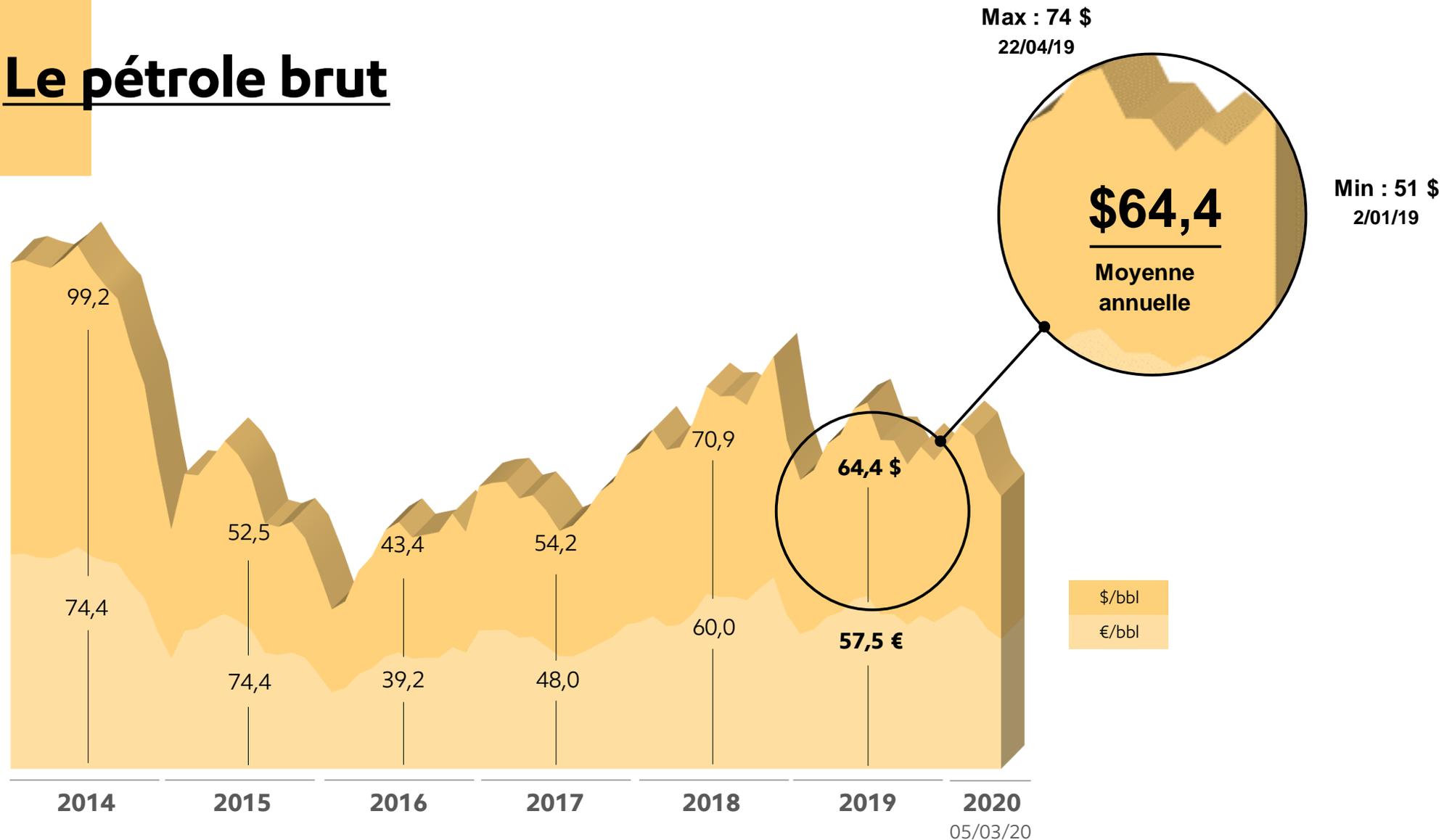


Conjoncture et contexte pétrolier

Pour télécharger l'intégralité du rapport d'activité 2019
https://rapportannuel.esso.fr/2019/pdfs/RAPPORT_D_ACTIVITE.pdf

Le pétrole brut

Prix du Brent
en moyenne
mensuelle

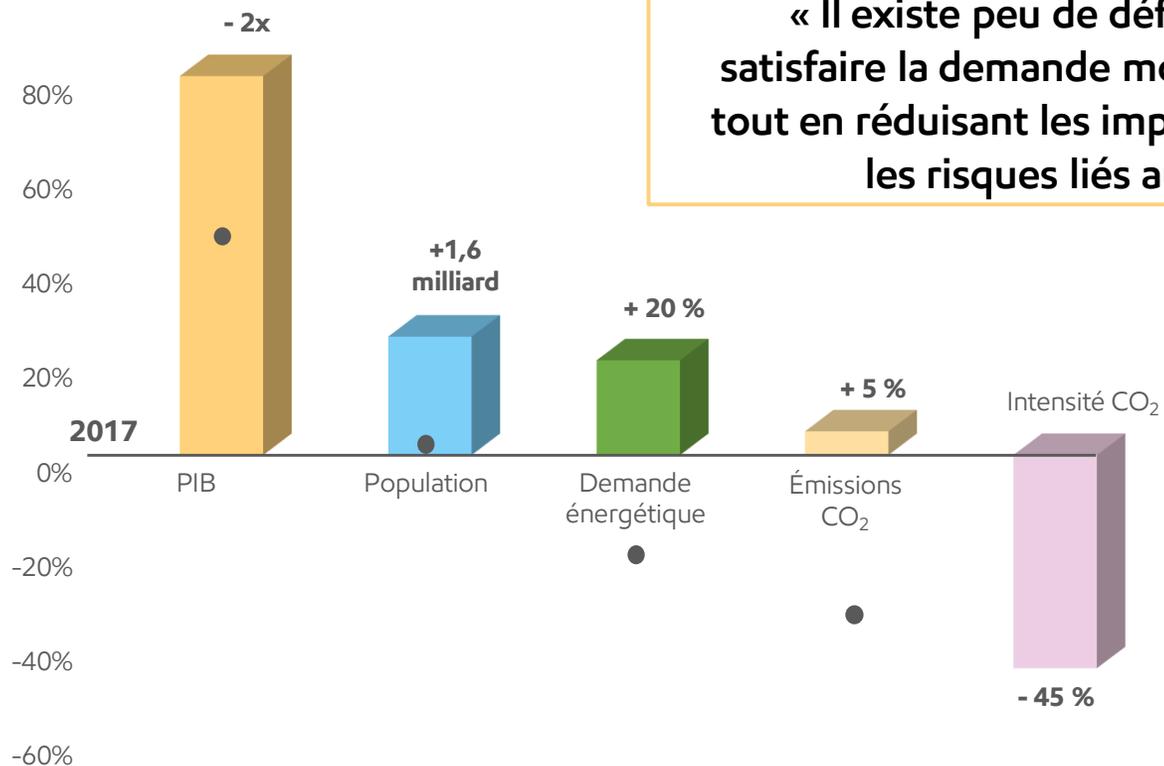


Source : UFIP mars 2020



Les grandes tendances mondiales

Perspectives énergétiques mondiales à l'horizon 2040



« Il existe peu de défis aussi importants que celui de satisfaire la demande mondiale d'énergie en augmentation, tout en réduisant les impacts sur l'environnement, y compris les risques liés au changement climatique. »

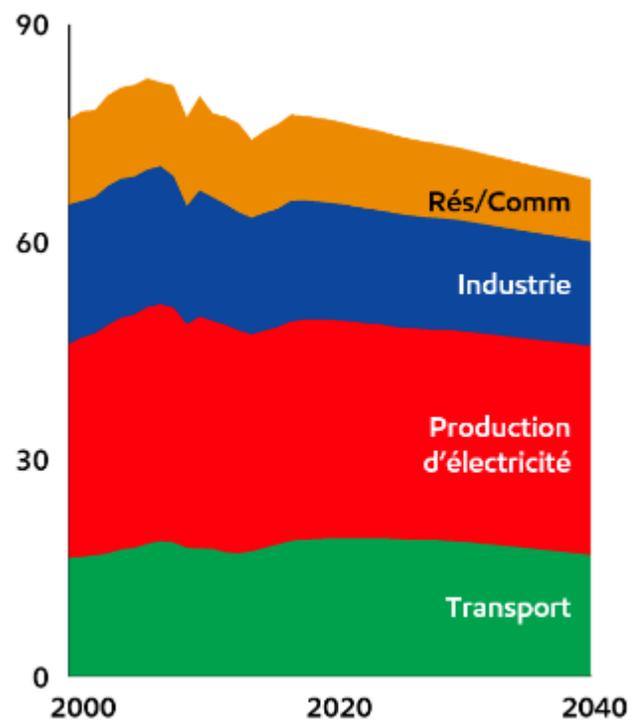
Source : Energy Outlook ExxonMobil 2019

● Europe

La demande énergétique dans l'Union Européenne

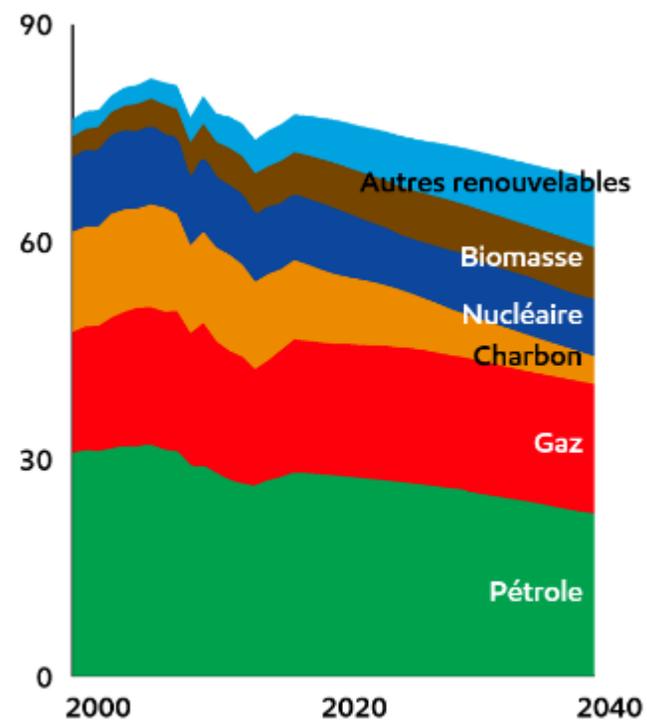
Demande d'énergie primaire par secteur

Quadrillion BTUs



Demande d'énergie primaire par combustible

Quadrillion BTUs



Source : Energy Outlook ExxonMobil 2019

1 Quadrillion BTU : 10^{15} unités thermiques britanniques (British thermal unit)

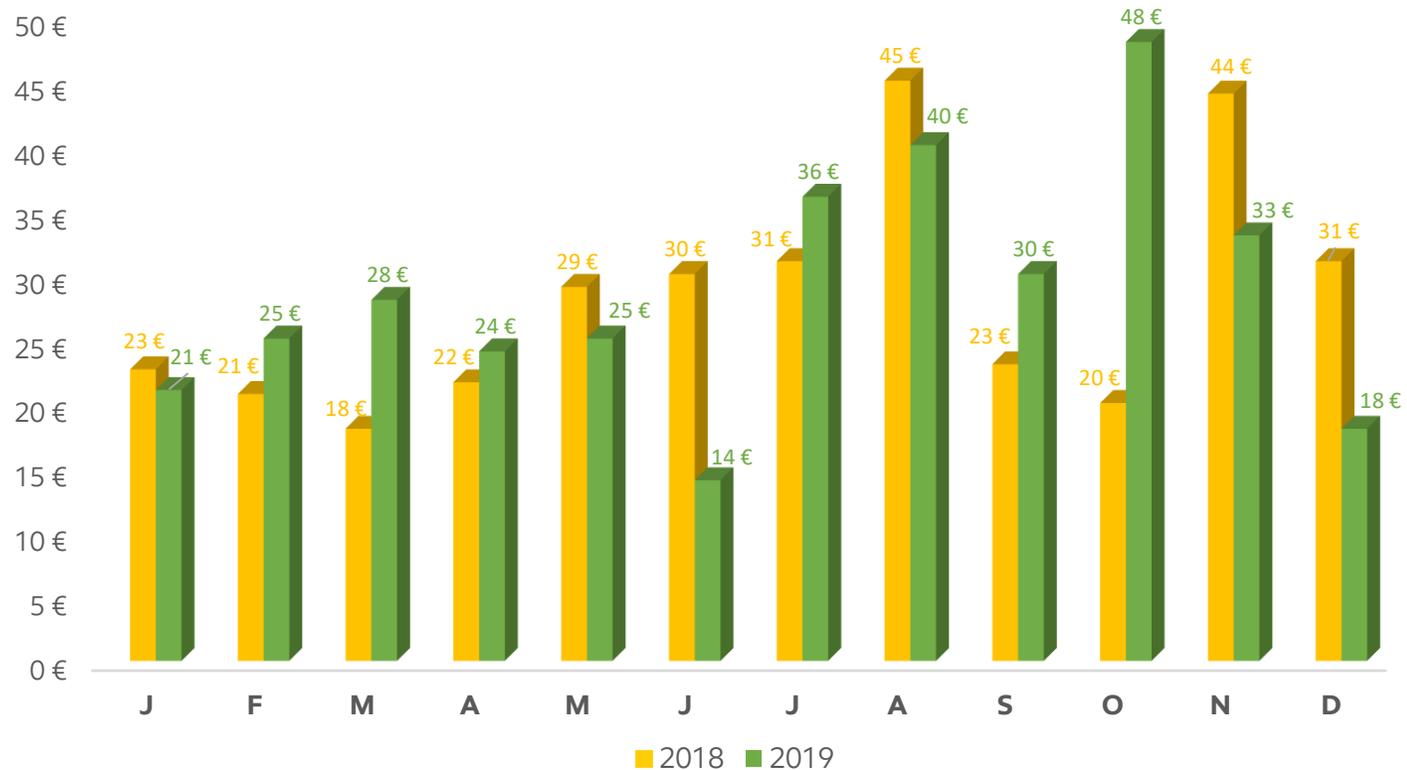


L'industrie du raffinage sous pression

Marges brutes de raffinage
Indicateur DGEC

Marges de raffinage 2018 et 2019 en €/t

Moyenne mensuelle



Source : DGEC et Ministère de la Transition écologique et solidaire

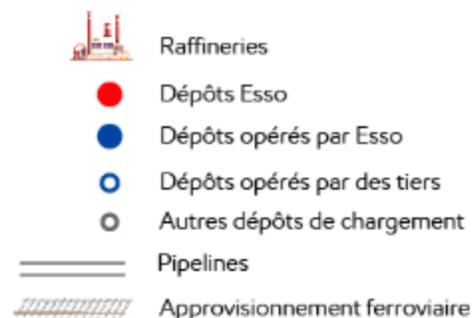
28 €/t

Moyenne 2018 et 2019

Un environnement de marché stimulant

- Concurrence sévère pour le raffinage
- De nouveaux acteurs dans la logistique
- Forte compétition dans les ventes
- Réglementation en évolution
- Demande de produits pétroliers appelée à se contracter

Raffineries et dépôts pétroliers



Un marché français en évolution

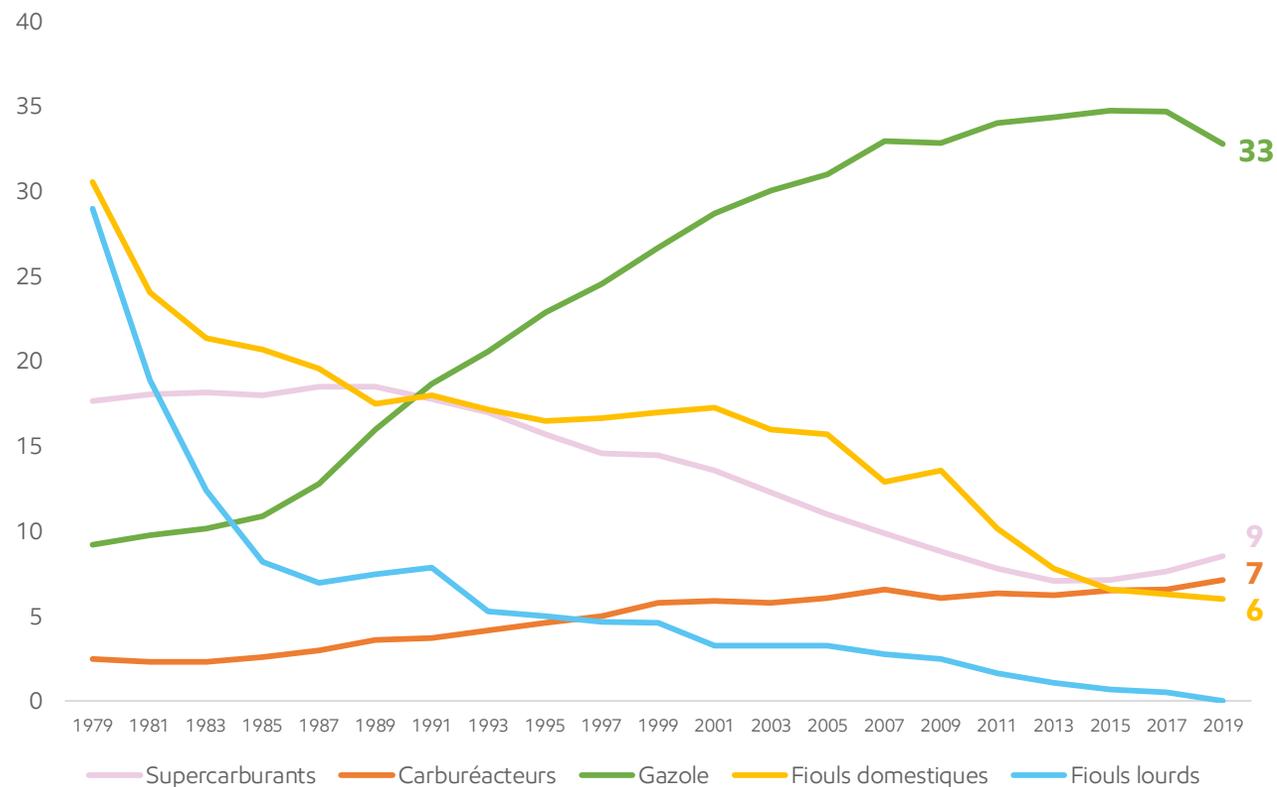
Consommation française par produit
(en millions de tonnes)

72,7 MT

Marché produits pétroliers
- 1,6 %*

58,6 MT

Carburants et combustibles
- 0,4 %*



Source : CPDP – février 2020
* Evolutions par rapport à 2018

- 2,4 %*

Gazole

+ 7,3 %*

Essences

+ 5 %*

Carburéacteurs

Perspectives



Loi énergie climat

Neutralité carbone à l'horizon 2050

Réduction des émissions

Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % en 2030²

Baisse de la consommation

Marché intérieur français : ~50 MT en 2030¹

Incertitudes

- Impact économique et industriel
- Coûts de la transition et acceptabilité
- Capacités technologiques
- Ambitions du *Green Deal* européen³

1. Estimation du marché des produits pétroliers. La PPE prévoit une baisse de la consommation de pétrole à usage énergétique de 40% comparée à celle de 2012
2. La SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone) prévoit une baisse de 40% des émissions de GES par rapport à 1990
3. Le Green Deal a l'ambition d'augmenter l'objectif de réduction de GES de 40 à 50 ou 55 % par rapport à 1990

Se positionner pour un avenir bas carbone



Atténuer les émissions de nos opérations

- Fiabilité des opérations
- Investissements ciblés
- Efficacité énergétique



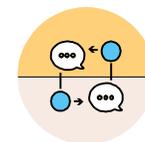
Développer des solutions énergétiques bas carbone

- Adapter nos procédés industriels
- Bénéficier de la recherche et des partenariats du groupe ExxonMobil



Contribuer à réduire les émissions de nos clients

- Produits premium : Mobil 1 & Mobil Delvac et Esso Synergy
- Nouveaux produits : Marine EMF.5 - E85
- Biocarburants de dernière génération



S'impliquer dans le débat sur le climat

- Rapport carbone « [Energy & Carbon Summary*](#) »
- [Perspectives Énergétiques*](#)

S'appuyer sur la recherche technologique du groupe ExxonMobil



- Biocarburants de dernière génération : à partir d'algues et de résidus végétaux pour une utilisation dans le transport commercial
- Captage et stockage de CO₂ provenant de sources industrielles
 - avec FuelCell Energy pour développer la technologie des piles à combustible à carbonate
 - avec Mosaic Materials, pour l'utilisation de solides cristallins absorbants de CO₂

Nous positionner pour un avenir bas carbone

- 1 Atténuer les émissions de nos opérations
- 2 Fournir des produits qui permettent à nos clients de réduire leurs émissions
- 3 Développer des solutions énergétiques bas carbone
- 4 Nous impliquer dans le débat sur le climat

En nous appuyant sur notre intégration au groupe ExxonMobil

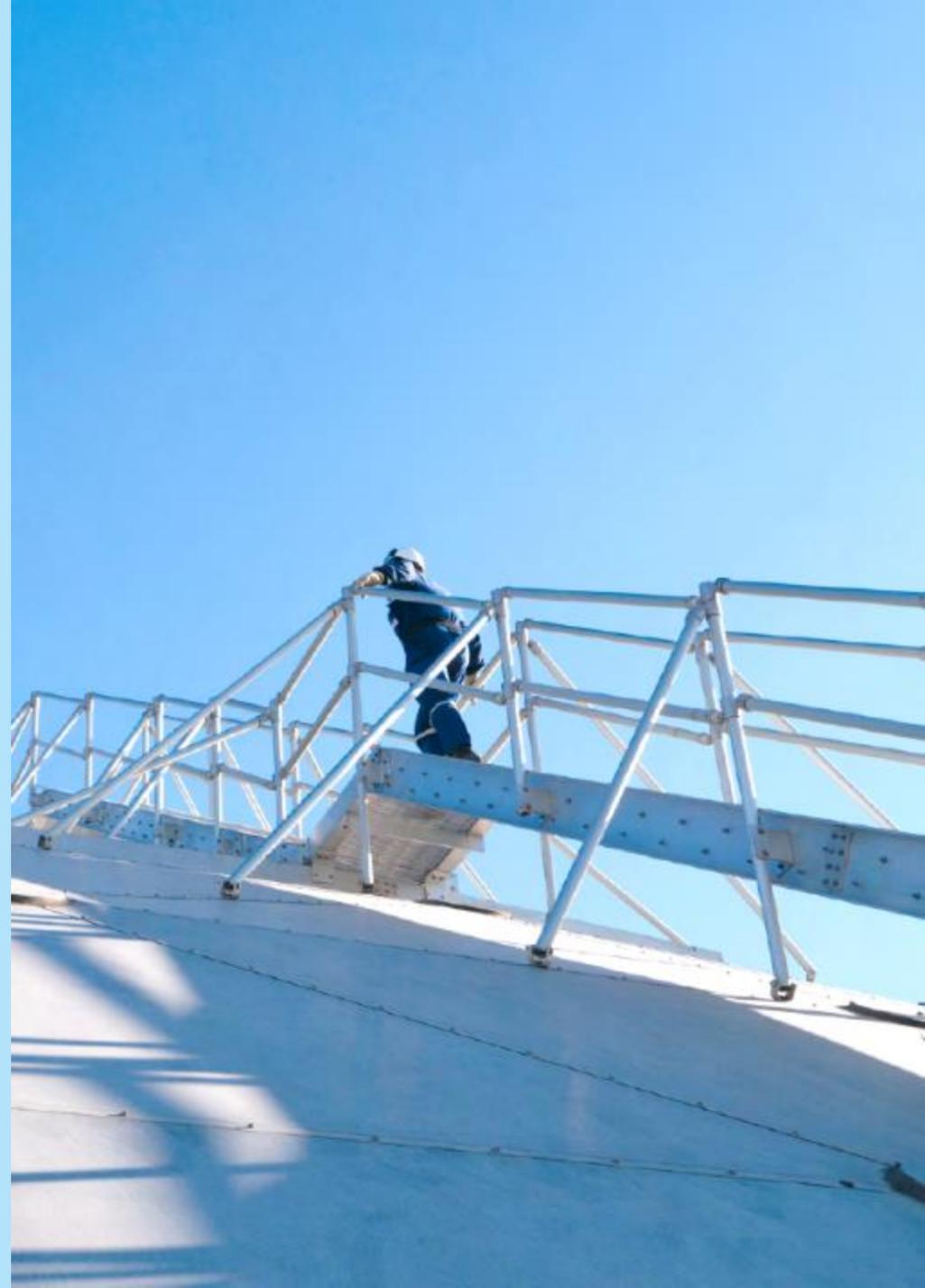


Cliquer sur la photo pour accéder à la vidéo du président Antoine du Guerny sur le positionnement de la société pour une avenir bas carbone.

Résultats financiers



Pour télécharger l'intégralité du rapport financier 2019
https://rapportannuel.esso.fr/2019/pdfs/RAPPORT_FINANCIER.pdf





Résultats 2019

- Résultat net de 23 M€
 - Effets stocks positifs de 147 M€
- Résultat opérationnel ajusté en perte de 136 M€
 - Arrêt planifié à Gravenchon au premier semestre
 - Marges de raffinage sous pression
- Résultat opérationnel équilibré au second semestre malgré des conditions opérationnelles perturbées en fin d'année
- Solide progression des ventes de carburants et combustibles sur le marché intérieur

Résultats consolidés du groupe Esso S.A.F.

(en millions d'euros)



	2018	2019
Résultat opérationnel	-169	1
<i>dont : effets stocks</i>	-40	147
Produits et charges financiers	12	17
Impôts courants et différés	30	5
Résultat net	-127	23

Résultats consolidés du groupe Esso S.A.F.

(en millions d'euros)

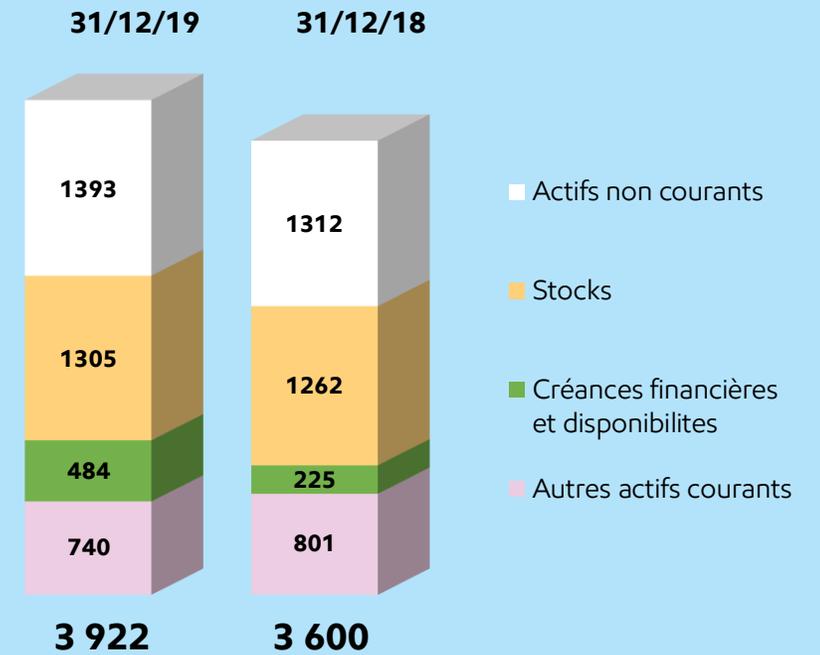


	2018	2019
Résultat opérationnel	-169	1
Élimination des effets stocks	40	-147
Élimination des éléments d'ajustement	17	10
Résultat opérationnel ajusté	-112	-136

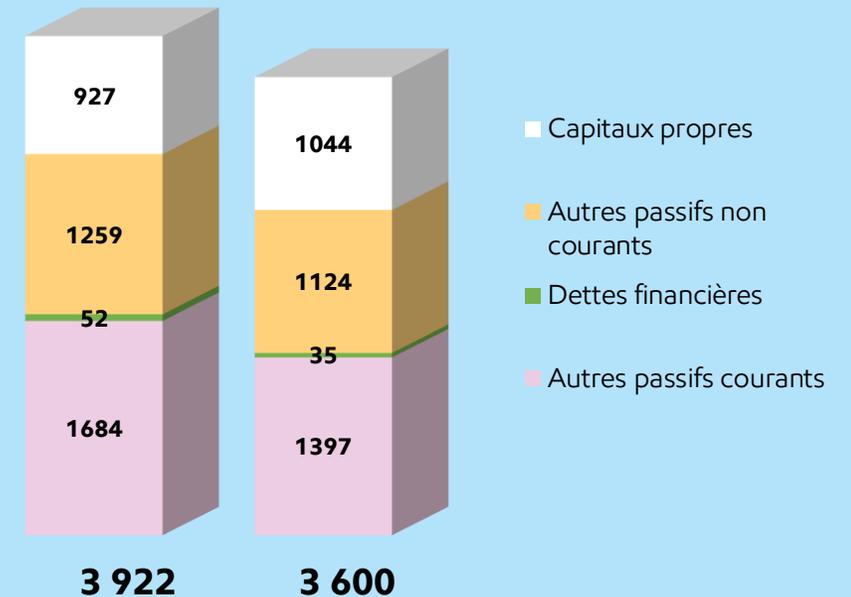
Bilan consolidé

Capitaux propres	927 M€
Position financière nette	432 M€
Engagements de retraite non préfinancés	1 231 M€

Actif



Passif





Performance opérationnelle et RSE

Pour télécharger l'intégralité du rapport RSE 2019
https://rapportannuel.esso.fr/2019/pdfs/RAPPORT_RSE.pdf

Modèle d'affaires du groupe Esso S.A.F.

Nous positionner pour un avenir bas carbone



Atténuer les émissions de nos opérations



Fournir des produits qui permettent à nos clients de réduire leurs émissions



Développer des solutions énergétiques bas carbone



Nous impliquer dans le débat sur le climat

En nous appuyant sur notre intégration au groupe ExxonMobil

Nos fondamentaux



Sécurité et excellence opérationnelle

• Taux de fréquence des accidents pour le groupe Esso



Rigueur de gestion

• Système de contrôle CBMS (Contrôles irréprochables par une méthode systématique)



Innovation et technologie

• Développement de carburants tels que **ESM5™**, carburant marine bas soufre plus respectueux de l'environnement



Efficacité énergétique

• -1% de consommation d'énergie des raffineries en milliers de giga joules/kilotonne de pétrole brut traité par rapport à 2018



Engagement du personnel

• 1 800 salariés



Éthique des affaires

• Le système de contrôle interne et la gestion interne reposent sur 15 politiques

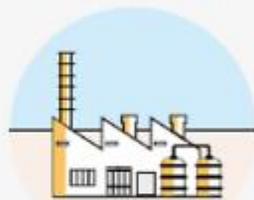


Intégration au sein du groupe ExxonMobil

• 1 Md\$ consacré par le groupe ExxonMobil chaque année à la R&D



ACQUISITION DE PÉTROLE BRUT



RAFFINERIE DE FOS-SUR-MER

• = 300 personnes (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

6,9 millions de tonnes de capacité de traitement

Sites de production



≈ 19 millions de tonnes de capacité de traitement (soit 30 % de la capacité active du raffinage en France)

RAFFINERIE DE GRAVENCHON

• = 1 150 personnes (Haute-Normandie)

11,8 millions de tonnes de capacité de traitement



VENTES

26 millions de m³

≈ 16 millions de m³ pour le marché intérieur
10 millions de m³ pour le marché export



Achat de produits finis Logistique



Ventes B2B

Carburants et combustibles

• = 225 personnes



Lubrifiants et spécialités

• = 125 personnes



Production huiles de base

Usine de mélange

Lubrifiants finis



530 milliers de tonnes d'huiles de base et de spécialités



108 milliers de tonnes



EXPORTATIONS 80 % des productions de lubrifiants et spécialités



CENTRALES D'ACHATS



REVENDEURS À LA MARQUE



• CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES
• POIDS LOURDS
• BTP



DISTRIBUTEURS STRATÉGIQUES



GRANDS GROUPES INDUSTRIELS



Performance opérationnelle et RSE

- Sécurité
- Opérations de raffinage
- Performance environnementale
- Carburants et combustibles
- Lubrifiants
- Responsabilité Sociétale

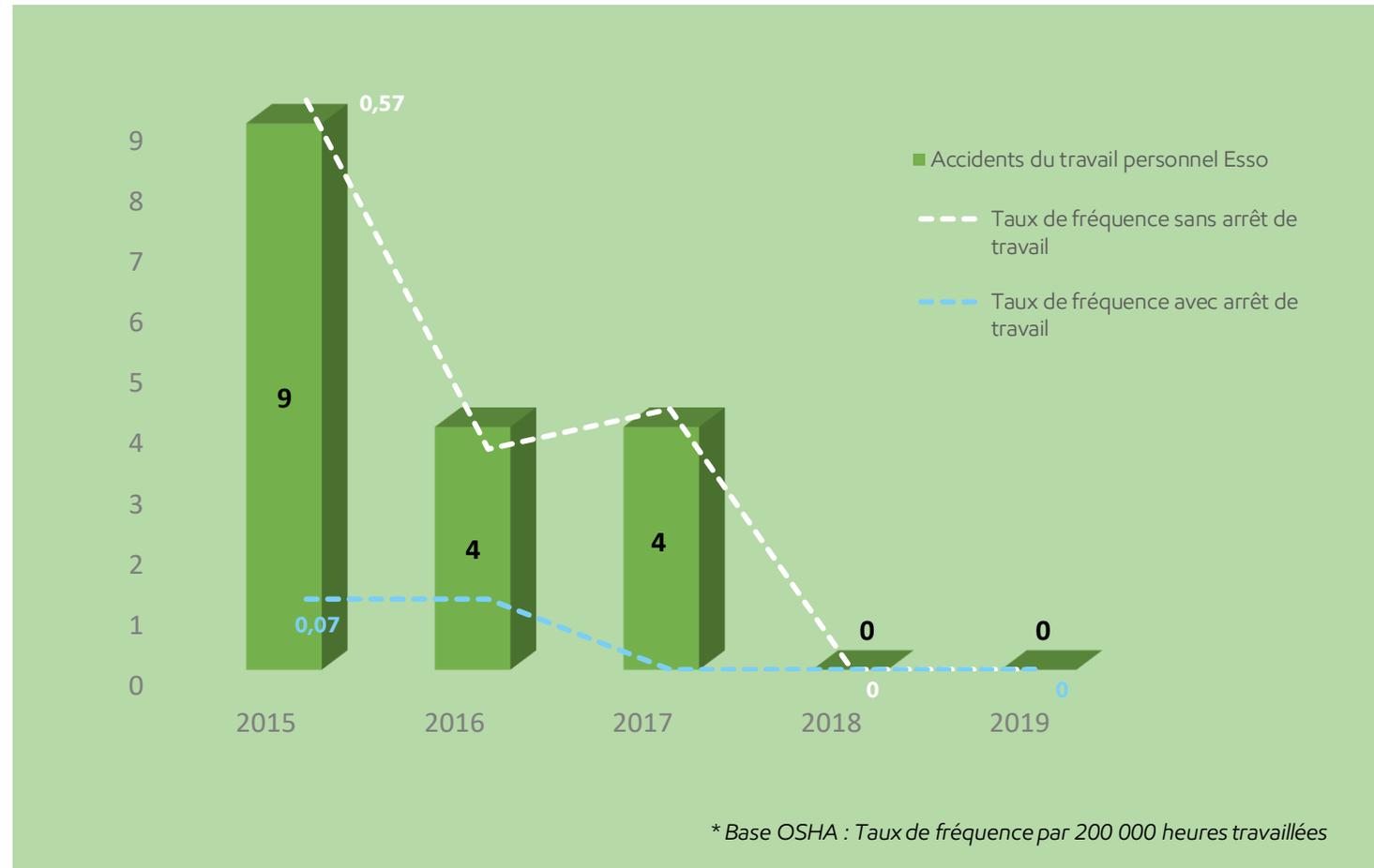


0

Taux de fréquence des accidents par 200 000 heures travaillées pour le personnel Esso



Résultats sécurité personnel Esso

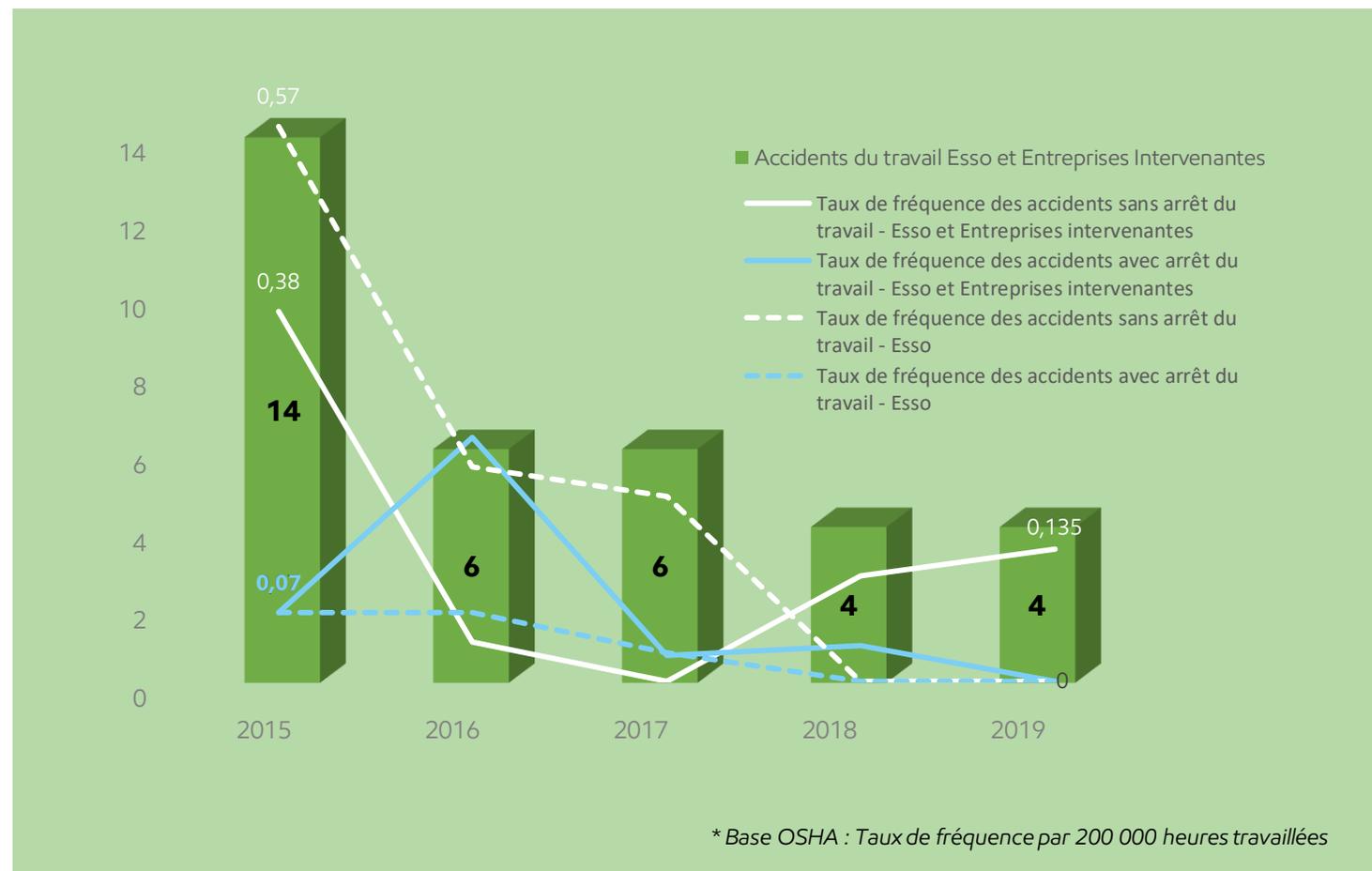


0,135

Taux de fréquence des accidents par 200 000 heures travaillées pour le personnel Esso et entreprises extérieures

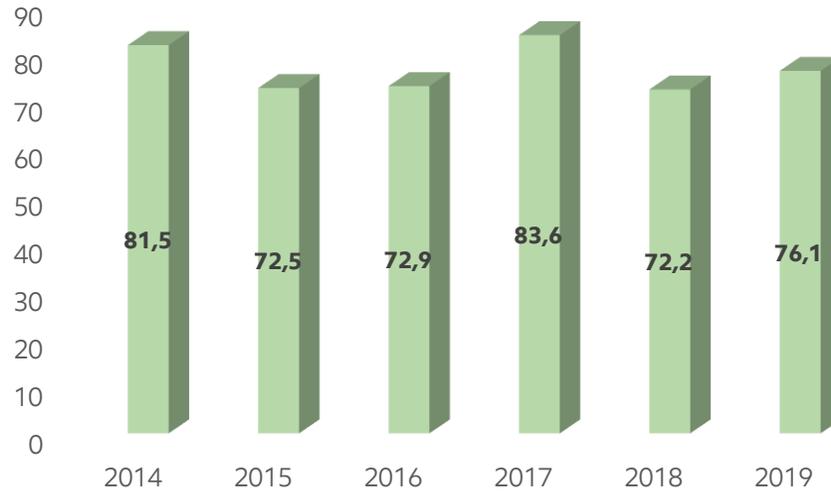


Résultats sécurité : personnel Esso et entreprises extérieures

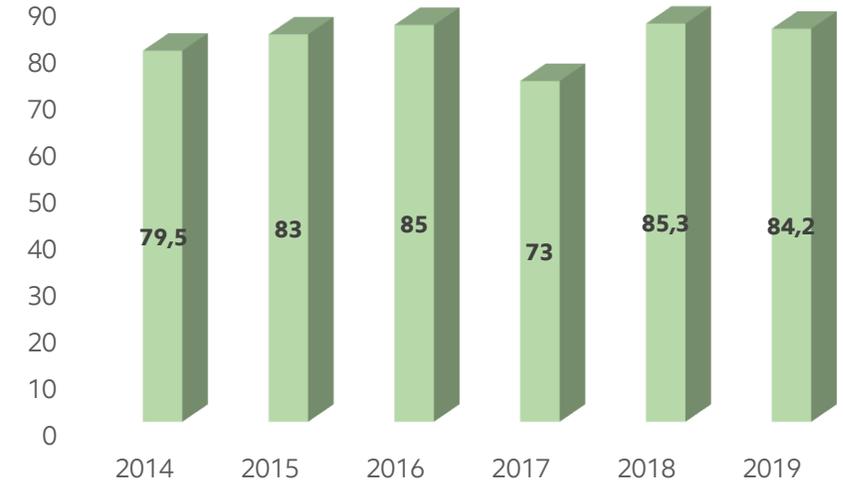


Taux d'utilisation

Raffinerie de Gravenchon (en %)



Raffinerie de Fos-sur-Mer (en %)

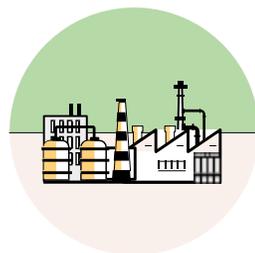


Opérations de raffinage 2019



Gravenchon

- 10 MT de brut traité
- Grand arrêt programmé au 1^{er} semestre
- Bonne performance opérationnelle au 2nd semestre
- Sous-optimisation en fin d'année suite aux mouvements sociaux nationaux
- Production record de bitumes



+ 25 %

De production
de bitumes

Fos-sur-Mer

- 5,8 MT de brut traité
- Carburants marine bas soufre EMF.5
- Production record de gazole
- Difficultés de logistique portuaire
- Dialogue avec les riverains : contribution au projet REPONSES avec les industriels de la zone



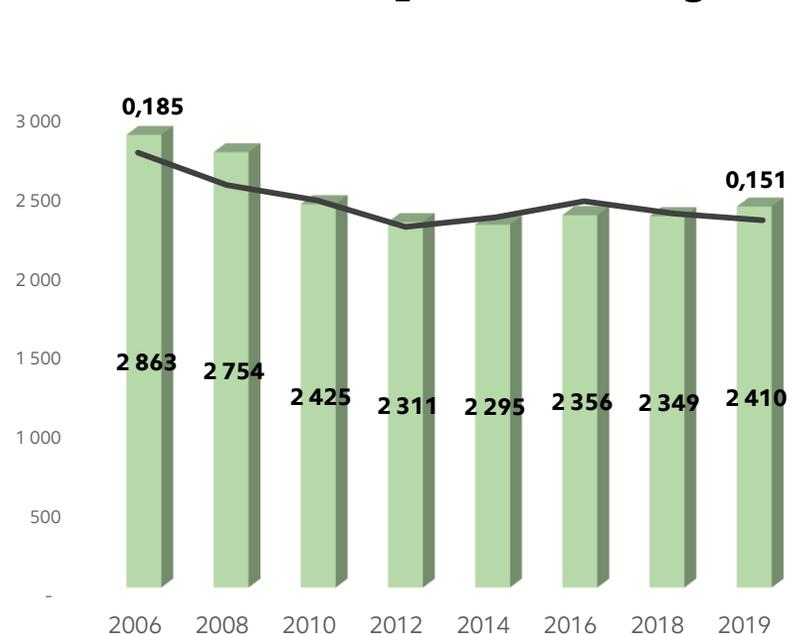
Grand arrêt 2019 de Gravenchon (unités Est)



- Début de l'arrêt le 25 février 2019
- 650 000 heures de travaux
- 1 200 intervenants sur site en moyenne / jour
- Sécurité : 2 accidents d'entreprises extérieures, sans gravité
- Redémarrage progressif à compter du 16 avril
- 62 M€ dont 49 M€ de coûts capitalisés

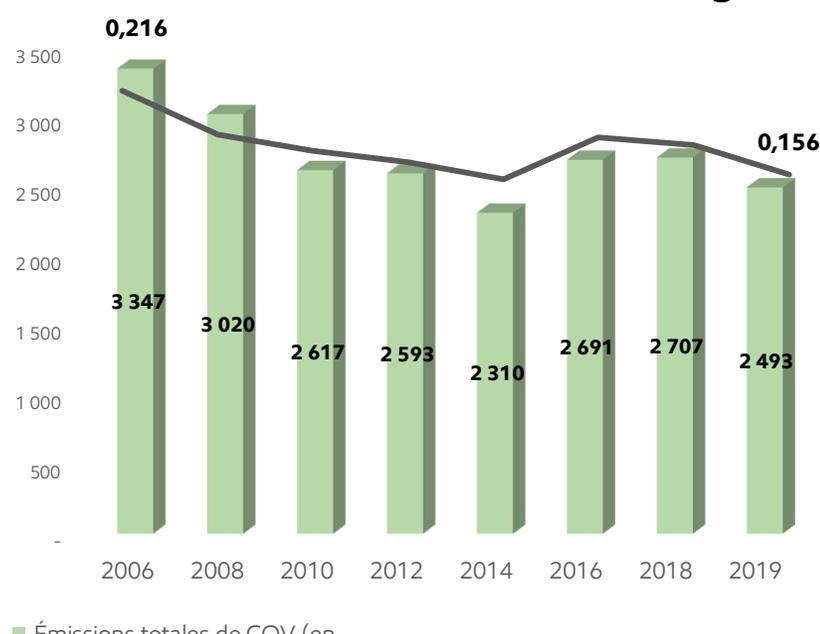
Réduction des émissions de nos opérations

Émissions CO₂ Esso Raffinage



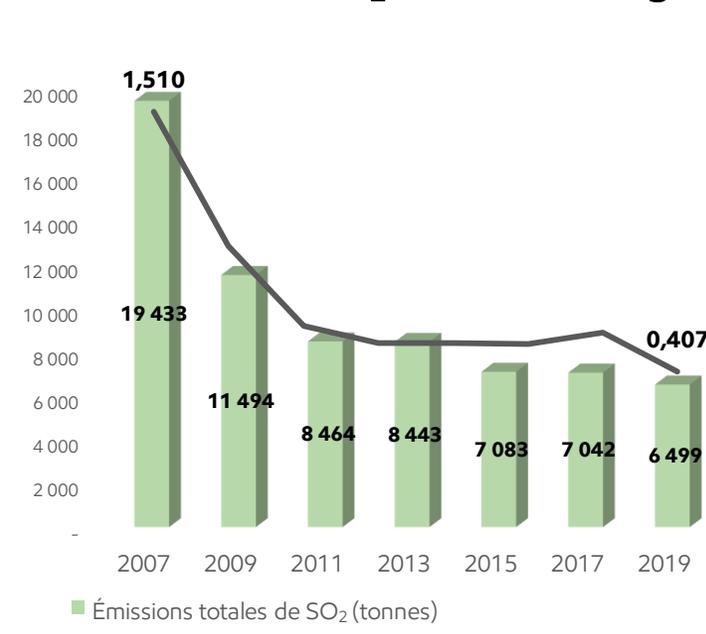
■ Émissions de CO₂ (kilotonne/kilotonne de brut traité)
— Émissions totales de CO₂ (en kilotonnes)

Émissions COV Esso Raffinage



■ Émissions totales de COV (en tonnes)
— Émissions de COV (tonnes/kilotonne de brut traité)

Émissions SO₂ Esso Raffinage



■ Émissions totales de SO₂ (tonnes)
— Émissions SO₂ (tonnes/kilotonne de brut traité)

-18%
CO₂
Par kilotonne de brut traité depuis 2006

-28%
COV
Par tonne de brut traité depuis 2006

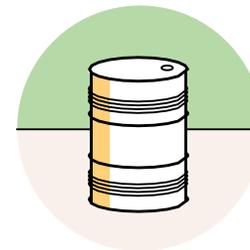
-73%
SO₂
Par kilotonne de brut traité depuis 2006



Carburants et Combustibles



- Logistique au service des clients dans un contexte opérationnel souvent perturbé
- Hausse importante des ventes aux revendeurs, à la grande distribution et aux clients bitumes
- Baisse des ventes au réseau de stations-service à la marque Esso
- Croissance solide des ventes aviation sur les aéroports parisiens
- Très bonne performance de Worex, recentré sur son activité de négoce
- Premières livraisons de carburant marine EMF.5 avec une logistique renforcée



+8,2%

Vs 2018

Ventes sur le
marché intérieur

EMF.5

**Conçu pour aller au-delà de la
conformité réglementaire**

**Pour une transition sûre et
efficace**

**Compatibilité
& performance**



Cliquer sur la photo pour visionner la vidéo

Huiles de base, spécialités et lubrifiants



- Production d'huiles de base et spécialités* en hausse à 530 KT
- Ventes de spécialités stables sur le marché intérieur
- Usine de lubrifiants finis de Gravenchon :
 - Baisse de 13 % de la production : approvisionnement perturbé en additifs au dernier trimestre 2019
 - Nouvelle chaîne de conditionnement
- Ventes de lubrifiants finis stables dans un marché en baisse** de 5 %



80 %

De la production
exportée

Responsabilité Sociétale



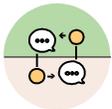
Impact environnemental atténué

- ✓ Baisse de nos émissions



Diversité encouragée

- ✓ Index égalité femmes/hommes 88/100
- ✓ 47 % des promotions attribuées à des femmes



Dialogue social constructif

- ✓ 90 % des accords signés



Efficacité énergétique confirmée

- ✓ Certification Iso 50001 des deux raffineries



Produits performants et innovants

- ✓ Mobil 1™
- ✓ Esso Synergy et Esso Diesel Efficient
- ✓ Marine Fuel EMF.5™



Exigence élevée en matière d'éthique

- ✓ 18 politiques de conduite des affaires



Qualité de l'environnement de travail

- ✓ 0 accident de travail pour le groupe Esso*
- ✓ Accord Qualité de vie au travail



Emploi soutenu

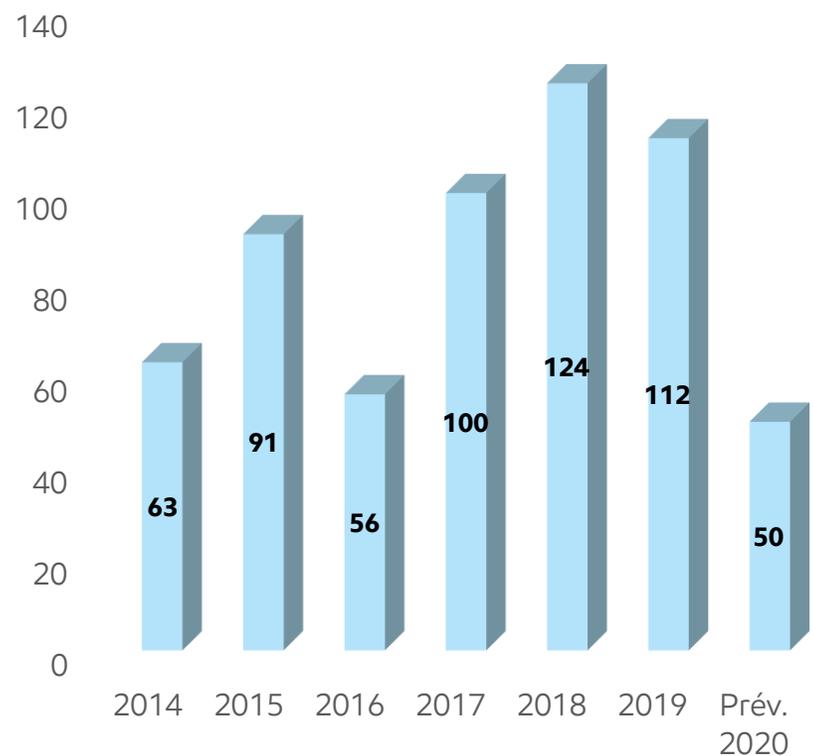
- ✓ 1 800 salariés
- ✓ 125 nouveaux collaborateurs



Actions citoyennes

- ✓ + 750 actions de dialogue autour de nos sites
- ✓ ~100 contrats** de formation professionnelle

Investissements en M€



Raffinage / Distribution

- Gravenchon
- Fos-sur-Mer
- Autres

	Prév. 2020	2019	2018
Total	41	63	54
Capitalisation des coûts d'arrêts planifiés	9	49	70
GRAND TOTAL GROUPE CONSOLIDÉ	50	112	124

Nos priorités

1

**Opérer à un niveau
d'excellence**

2

**Renforcer la
compétitivité de notre
outil industriel**

3

**Poursuivre le
développement de
nos ventes**

4

**Se positionner pour
un avenir bas
carbone**

5

**Transformer notre
culture d'entreprise**





Siège social immeuble Spring Nanterre- Location 3^{ème} étage Bâtiment B

Rapports des commissaires aux comptes

- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels d'Esso S.A.F. : [page 138](#) du rapport annuel
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés : [page 120](#)
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés : [page 141](#)
- Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion : [page 78](#)

Résolutions



Documenter toute modification de
documenter

Documenter toute modification de
Documenter

Esso Société Anonyme Française
au capital de 48 500 000 euros
20, rue de la République - 63000 Clermont-Ferrand
Siret 421 900 000 - N° SIREN 421 900 000

Adresse postale :
Normandie Spring
20, rue de la République - CS 90234
63003 Clermont-Ferrand Cedex
Téléphone : 01 47 47 40 00

Documenter toute modification de
Documenter





**Décisions prises dans les conditions d'une
assemblée générale ordinaire**



Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice 2018, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes consolidés et les comptes annuels d'Esso S.A.F. de cet exercice. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

2

Deuxième résolution

L'assemblée générale, sur la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter les résultats disponibles, à savoir :

Perte de l'exercice 2019	- 57 512 747,21 euros
Report à nouveau avant affectation	11 640 145,07 euros
	<hr/>
soit un total de	- 45 872 602,14 euros

au report à nouveau, et décide sur la proposition du conseil d'administration de prélever 50 millions d'euros sur les autres réserves facultatives constituées au cours des exercices précédents, pour l'affecter au report à nouveau de la manière suivante :

Report à nouveau avant prélèvement :	- 45 872 602,14 euros
Prélèvement	50 000 000,00 euros

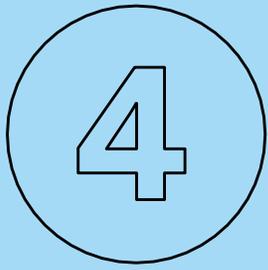
Report à nouveau après prélèvement	<hr/> 4 127 397,86 euros
---	---------------------------------

L'Assemblée Générale constate que la société n'a pas distribué de dividende au titre de l'exercice 2016 ; qu'elle a distribué un dividende de 1,50 euro pour chacune des 12 854 578 actions composant le capital social et ouvrant droit à dividende au titre de l'exercice 2017 et qu'elle n'a pas distribué de dividende au titre de l'exercice 2018.

3

Troisième résolution

L'assemblée générale donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice 2019.



Quatrième résolution

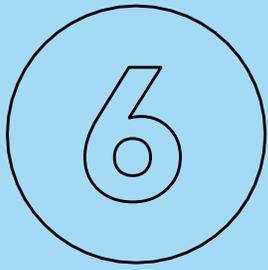
L'assemblée générale ratifie la nomination faite à titre provisoire par le conseil d'administration du 17 mars 2020 de Madame Véronique Saubot aux fonctions d'administrateur, en remplacement de Madame Marie-Françoise Walbaum pour la durée restant à courir du mandat de Marie-Françoise Walbaum, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée.

5

Cinquième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur **Philippe Ducom** pour une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.





Sixième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur **Antoine du Guerny** pour une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.





Septième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur **Jean-Pierre Michel** pour une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.



8

Huitième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Madame **Marie-Hélène Roncoroni** pour une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.



9

Neuvième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Madame **Véronique Saubot** pour une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.



10

Dixième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur **Peter Vandenborne** pour une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.



11

Onzième résolution

L'assemblée générale nomme administrateur

Madame **Hélène de Carné Carnavalet**

pour une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.



12

Douzième résolution

L'assemblée générale nomme administrateur

Madame **Catherine Dupont Gatelmand**

pour une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.



13

Treizième résolution

L'assemblée générale fixe à 123 000 euros le montant brut de la rémunération versée aux administrateurs au titre de leurs fonctions pour le mandat relatif à l'exercice 2020 expirant en juin 2021.

14

Quatorzième résolution

L'assemblée générale ratifie, conformément à l'article L. 225-36 du Code de commerce, le transfert du siège social de :

5/6 Place de l'Iris, 92400 Courbevoie au 20 Rue Paul Hérault, 92000 Nanterre

décidé par le conseil d'administration au cours de sa réunion du 11 septembre 2019.



**Décisions prises dans les conditions d'une
assemblée générale extraordinaire**

15

Quinzième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, et connaissance prise du rapport du conseil d'administration, décide, conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, modifiée par l'article 15 de la loi n° 2019-744 du 19 juillet 2019 de simplification, de clarification et d'actualisation du droit des sociétés :

d'autoriser le conseil d'administration à prendre par consultation écrite des administrateurs les décisions prévues à l'article L. 225-37 alinéa 3 du Code de commerce.

15

Quinzième résolution (suite)

En conséquence, de rajouter à l’alinéa 4 de l’article 19 des statuts de la société comme suit :

« Le conseil d’administration peut également prendre par consultation écrite des administrateurs les décisions relevant des attributions propres du conseil d'Administration suivantes :

- nomination à titre provisoire de membres du conseil ;
- autorisation des cautions, avals et garanties ;
- modifications nécessaires des statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires ;
- convocation de l'Assemblée générale ;
- transfert du siège social dans le même département. ».



Seizième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, et connaissance prise du rapport du conseil d'administration, décide, compte tenu de la réforme introduite par la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 :

- de modifier les statuts afin de supprimer le terme « jetons de présence », écarté par la loi, et le remplacer par le terme « rémunération des administrateurs » retenu en remplacement par la loi ; et
- en conséquence, de modifier l'article 22 et l'alinéa 4 de l'article 44 des statuts de la société comme suit :

« Article 22 – Rémunérations

1. Le conseil d'administration peut recevoir une somme fixe annuelle en vue de rémunérer ses membres au titre de leurs fonctions, dont le montant est déterminé par l'assemblée générale ordinaire. Le conseil répartit librement entre ses membres cette somme.

16

Seizième résolution (suite)

2. Au cas où, conformément à l'article 29 ci-dessous, le conseil confie à un ou plusieurs administrateurs des missions ou mandats particuliers, il peut autoriser le remboursement de leurs frais réels et leur allouer une rémunération spéciale. Dans ce dernier cas, les rémunérations sont soumises à la procédure prévue à l'article suivant. » ;

« Article 44 – Assemblée ordinaire – Compétence

4. L'assemblée ordinaire nomme et révoque les administrateurs.

Elle ratifie les nominations faites à titre provisoire par le conseil d'administration, elle fixe le montant de la rémunération versée aux administrateurs au titre de leurs fonctions.

Elle nomme les commissaires aux comptes ».



Dix-septième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

